

La BCE annonce le lancement d'un programme étendu d'achats d'actifs (plus de 1 000 milliards d'euros)

Lors de sa réunion du 23 janvier 2015, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé de lancer un programme étendu d'achats d'actifs. L'Eurosystème effectuera ses premiers achats en mars 2015. Ils s'éleveront à 60 milliards d'euros par mois jusqu'à septembre 2016, soit un total de plus de 1000 milliards d'euros. Le Conseil a également décidé de modifier la tarification des six opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO) qui restent à effectuer en supprimant l'écart de 10 points de base par rapport aux opérations principales de refinancement qui a été appliqué aux deux premières TLTRO. Enfin, le Conseil a décidé de laisser inchangés les taux directeurs de la BCE. Ce programme étendu d'achats d'actifs, qui constitue un « assouplissement quantitatif » de la politique monétaire (en anglais « Quantitative Easing » ou QE), était très attendu. Lors de sa conférence de presse, M. Draghi a expliqué que cette décision « a été prise pour faire face à deux évolutions défavorables : (i) la dynamique de l'inflation demeure plus faible qu'attendu ; (ii) le caractère accommodant de la politique monétaire n'a pas été suffisant pour contrer de façon adéquate les risques accrus d'une période trop prolongée de faible inflation. Les taux d'intérêt de la BCE se situant à des niveaux planchers, l'adoption de nouvelles mesures de bilan est devenue nécessaire pour atteindre notre objectif de stabilité des prix ». Concernant les modalités de mise en œuvre de ce programme d'achats, M. Draghi a précisé que « les achats de titres émis par les gouvernements et agences de la zone euro seront déterminés sur la base des parts des Banques centrales nationales (BCN) dans la clé de répartition du capital de la BCE (...) et qu'en ce qui concerne le partage des pertes hypothétiques (...) 20% des achats supplémentaires feront l'objet d'un régime de partage des risques ».

Annnonce d'un programme étendu d'achats d'actifs : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-un-programme-etendu-d-achats-d-actifs.pdf

Déclaration Introductive : <http://www.ecb.europa.eu/press/pressconf/2015/html/is150122.fr.html>

Modification du taux d'intérêt applicable aux futures opérations de refinancement à plus long terme ciblées : https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-bce-annonce-une-modification-du-taux-d-interet-applicable-aux-futures-operations-de-refinancement.pdf

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

1 – La Lituanie rejoint la zone euro

Le 1er janvier 2015, la Lituanie est devenue le dix-neuvième pays à adopter l'euro. La Banque centrale de Lituanie, Lietuvos Bankas, fait désormais partie intégrante de l'Eurosystème avec la BCE et les dix-huit autres banques centrales nationales (BCN). En adoptant l'euro, la Lituanie a également adhéré au mécanisme de surveillance unique (MSU, qui place ses banques les plus importantes sous le contrôle prudentiel de la BCE). Par ailleurs, l'accession d'un dix-neuvième pays à la zone euro a déclenché l'entrée en vigueur d'un système de rotation des droits de vote entre les gouverneurs des BCN au sein du Conseil des gouverneurs de la BCE. Les raisons et modalités de ce système de rotation, qui a été prévu dès 2002, sont expliquées sur le site de la BCE.

Communiqué de presse : La Lituanie rejoint la zone euro :

https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/Eurosystème_et_international/cp-bce-la-lituanie-rejoint-la-zone-euro-fr.pdf

Foire Aux Questions (FAQ) sur la rotation des droits de vote :

<http://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/decisions/govc/html/faqvotingrights.fr.html>

Le calendrier des droits de vote(en anglais) : <http://www.ecb.europa.eu/ecb/orga/decisions/govc/html/votingrights.en.html>

2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5 % en novembre 2014, stable comparé à octobre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9 % de novembre 2013. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 10,0 % en novembre 2014, en baisse par rapport au taux de 10,1 % d'octobre 2014 et à celui de 10,7 % de novembre 2013. Eurostat estime qu'en novembre 2014, 24,423 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 18,394 millions dans la zone euro. Par rapport à octobre 2014, le nombre de chômeurs a diminué de 19 000 dans l'UE28 et a augmenté de 34 000 dans la zone euro. Comparé à novembre 2013, le chômage a baissé de 1,487 million de personnes dans l'UE28 et de 522 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en novembre 2014 ont été enregistrés en Autriche (4,9 %) ainsi qu'en Allemagne (5,0 %), et les plus élevés en Grèce (25,7 % en septembre 2014) et en Espagne (23,9 %).

Actualités législatives

Publications au Journal Officiel

Décret n° 2014-1611 du 24 décembre 2014 authentifiant les chiffres des populations de métropole, des départements d'outre-mer de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de La Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin et de Saint-Pierre-et-Miquelon.
<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029964783&dateTexte=&categorieLien=id>

Décret n° 2015-34 du 16 janvier 2015 portant application de l'ordonnance n° 2013-837 du 19 septembre 2013 relative à l'adaptation du code des douanes, du code général des impôts, du livre des procédures fiscales et d'autres dispositions législatives fiscales et douanières applicables à Mayotte :

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030110285&dateTexte=&categorieLien=id>

ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

L'IEDOM publie l'Observatoire des tarifs bancaires au 1^{er} octobre 2014



L'IEDOM vient de publier l'Observatoire des tarifs bancaires au 1^{er} octobre 2014.

Cette publication s'attache à mettre en évidence les évolutions des tarifs bancaires dans les Départements d'outre-mer (DOM) et la collectivité de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Retrouvez la note ainsi que l'intégralité des publications de l'IEDOM sur le site :

<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/>

Vous pouvez également vous abonner aux publications dans la rubrique : Abonnement aux publications (<http://www.iedom.fr/saint-pierre-et-miquelon/abonnement-aux-publications-188/>)

Indicateurs de vulnérabilité des ménages

En octobre 2014, le Fichier central des chèques (FCC) de la Banque de France n'a pas enregistré d'incident de paiement sur chèque et compte trois retraits de carte bancaire. Par ailleurs, l'archipel comptait neuf personnes physiques en situation d'interdiction bancaire.

Surendettement

La commission de surendettement de Saint-Pierre s'est réunie en décembre dernier. La tenue de cette commission a été l'occasion de réaffirmer l'importance de ce dispositif dans l'accompagnement, en amont et en aval, des débiteurs surendettés par les acteurs de la sphère sociale.

BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

Visite officielle du Président François Hollande au Canada

Le Président de la République François Hollande a effectué une visite d'État au Canada du 02 au 04 novembre 2014. La délégation officielle était notamment composée d'Annick Girardin, secrétaire d'État chargée du développement et de la francophonie (et ex-député de l'Archipel), et de Karine Claireaux, Sénatrice-maire de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Ce déplacement a été l'occasion de discuter des nouvelles possibilités commerciales qui seront créées par l'Accord commercial Canada-Europe. Les thèmes de l'économie, de l'innovation, de l'éducation, de la recherche et de l'entrepreneuriat ont également été au cœur de cette visite officielle.

Karine Claireaux, Sénatrice-maire de Saint-Pierre-et-Miquelon, présidente du Bureau du Conseil national de la mer et des littoraux

À l'occasion du Conseil national de la mer et des littoraux présidé par Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Alain Vidalies, secrétaire d'État aux transports, qui s'est réuni à Paris le 24 novembre 2014, Karine Claireaux a été élue présidente du Bureau, en remplacement de Maxime Bono.

Lors de la dernière réunion du Conseil national de la mer et des littoraux, ils ont réaffirmé l'importance pour la France de ses atouts maritimes, en soulignant l'enjeu de la croissance bleue et de la construction de la politique intégrée de la mer et du littoral dans une perspective de développement durable.

Dîner annuel du Conseil représentatif des Français de l'outre-mer (CREFOM)

Le CREFOM s'est réuni vendredi 21 novembre pour son premier « dîner annuel » à Paris en présence du chef de l'État François Hollande. De nombreuses personnalités ultramarines, dont Karine Claireaux, et des acteurs économiques liés aux outre-mer ont participé à ce dîner.

Le président François Hollande s'est engagé à « accélérer le rythme » en vue d'atteindre une « égalité réelle » entre l'outre-mer et l'hexagone. Il a ainsi déclaré vouloir « intensifier le développement des outre-mer » et a suggéré l'adoption de « plan de programmation, territoire par territoire ».

Troisième rencontre territoriale du tourisme

La troisième édition des rencontres territoriales du tourisme en présence de nombreux professionnels du secteur s'est tenue mardi 18 novembre sur l'Archipel. Cette manifestation a été l'occasion pour ces acteurs économiques de dresser le bilan de la saison 2014 et de dégager des lignes de réflexion pour les années à venir.

Cette journée a également été l'occasion d'introduire le nouveau directeur du Comité Régional du Tourisme (CRT), Albéric de Mallet.

Visite officielle de François Hollande à Saint-Pierre-et-Miquelon

Le chef de l'État François Hollande a effectué une visite officielle à Saint-Pierre-et-Miquelon les 23 et 24 décembre derniers.

Cette visite revêt un caractère symbolique, c'est dans la nuit du 23 au 24 décembre 1941 que l'amiral Muselier, commandant des Forces navales françaises libres, avait libéré l'archipel sur ordre du Général de Gaulle. De plus, il est le premier président de la République à réserver son déplacement exclusivement à l'archipel. En effet, quand le général de Gaulle en 1967, François Mitterrand en 1987 et Jacques Chirac en 1999 s'y sont rendus, c'était à chaque fois en allant ou en revenant d'un voyage vers le Canada.

Outre les cérémonies commémoratives du 24 décembre, François Hollande a rencontré les opérateurs économiques de l'archipel notamment lors d'un petit déjeuner pour évoquer les principaux sujets économiques.

Le président de la République a profité de cette visite pour inaugurer officiellement le nouvel hôpital de Saint-Pierre désigné désormais sous le nom du Centre Hospitalier François Dunan en hommage au docteur du même nom.

Le Chef de l'État s'est également rendu sur l'île de Miquelon. Il y a visité l'usine de transformation de poisson (SNPM) et réaffirmé ainsi l'appui de l'État à la filière de la pêche.

Budget outre-mer

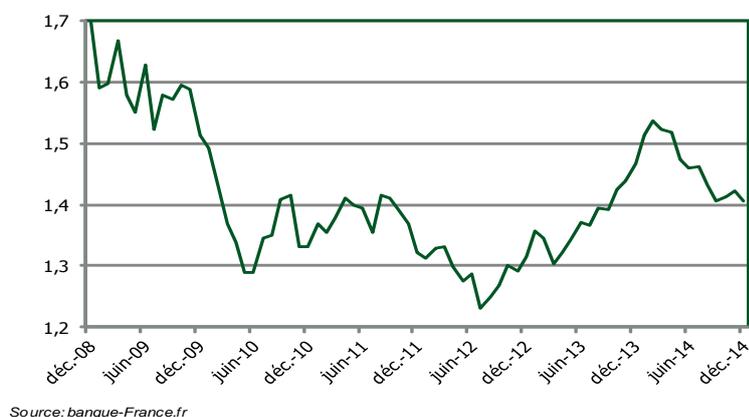
Saint-Pierre-et-Miquelon est la collectivité ultramarine qui concentre le plus d'autorisations d'engagement de l'état en 2015 par habitant. En montant global c'est la Réunion, région ultramarine la plus peuplée avec 800 000 habitants, qui comptabilise la somme la plus importante.

Stabilisation du dollar canadien par rapport à l'euro

Après le retournement de tendance observé depuis le début de l'année avec une dépréciation de l'euro face au dollar canadien, le cours de l'euro se stabilise face au dollar canadien au quatrième trimestre. Le taux de change de l'euro évolue de 0,036 % entre le 30 septembre 2014 et le 30 décembre.

Il s'établit ainsi à 1,4063 CAN/EUR au 30 décembre 2014 contre 1,4058 CAN/EUR au 30 septembre.

Taux de change du dollar canadien pour un euro



LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

Prix

(Source : Préfecture)

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Prix à la consommation – 3ème trimestre 2014	-	+0,7 %	+0,5 %

Emploi

(Source : DCSTEP)

	Données brutes	Δ % Trimestre précédent	Glissement annuel
Nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) Septembre 2014 :	201	-10,7%	-5,2%
Nombre de demandeurs d'emploi (toutes catégories) Septembre 2014 :	326	-11,4%	-12,1%
Nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois indemnisés Septembre 2014 :	n-d	n-d	n-d

RSA

(Source : CPS)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Nombre de bénéficiaires - fin novembre 2014 :	38	0,0%	0,0%
Nombre de personnes à charge - fin novembre 2014 :	69	-2,8%	-5,5%
Importations (milliers d'euros) Novembre 2014 :	9 887	79,1%	39,9%
Cumul annuel :	81 395	n-s	-0,7%
Exportations (milliers d'euros) Novembre 2014 :	90	n-s	-80,6%
Cumul annuel :	1 468	n-s	-25,9%
Déficit commercial (milliers d'euros) Novembre 2014 :	-9 797	77,4%	48,3%
Cumul annuel	-79 927	-12,5%	-0,1%

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Pêche Artisanale

(Source : Pôle Maritime)

Pêche Industrielle

(Source : Pôle Maritime)

	Données brutes	Δ % trimestre précédent	Glissement annuel
Débarquements (en tonnes) 3ème trimestre 2014	317	-8,1%	-38,3%
Débarquements (en tonnes) 3ème trimestre 2014	0	-100,0%	0,0%

Trafic aéroportuaire Aéroport de Saint-Pierre

(Source : Aviation civile)

	Données brutes	Δ % mois précédent	Glissement annuel
Nombre de passagers (arrivées + départs) Novembre 2014 :	2 637	-0,5%	-3,1%
Cumul annuel :	33 321	n-s	3,8%
Mouvements d'avions Novembre 2014 :	251	-2,0%	7,3%
Cumul annuel :	2 567	n-s	3,8%
Fret et envois postaux (en tonnes) Novembre 2014 :	18	-14,3%	5,9%
Cumul annuel :	178	n-s	1,1%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal				Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)				
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

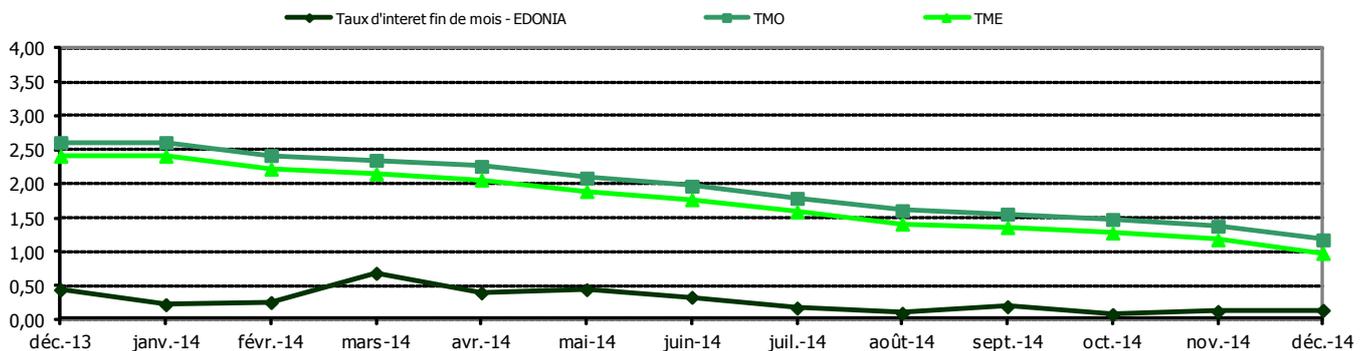
Taux d'interet fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1970%	0,0820%	0,1280%	0,1440%	0,0180%	0,0780%	0,1710%	0,3250%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1,36%	1,28%	1,18%	0,98%	1,56%	1,48%	1,38%	1,18%

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} janvier 2015)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,57%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,65%
Prêts à taux variable	4,15%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,35%
Prêts-relais	4,92%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,25%
Autres prêts		Découverts en compte	13,27%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,25%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,87%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,37%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,21%	Découverts en compte	13,27%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

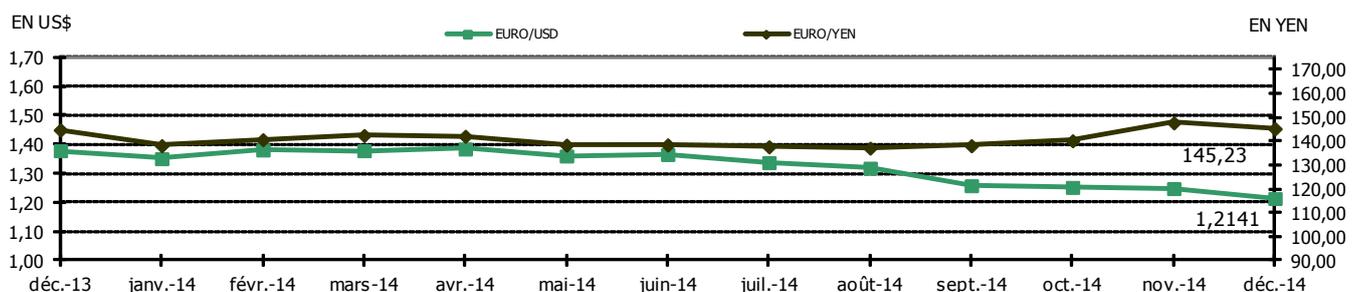
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2141	EURO/ZAR (Afrique du sud)	14,0353	EURO/SRD (Surinam)	3,9927
EURO/JPY (Japon)	145,2300	EURO/BWP (Botswana)	11,5887	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,1658
EURO/CAD (Canada)	1,4063	EURO/SCR (Seychelles)	17,0756	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,6634
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7789	EURO/MUR (Maurice)	38,415	EURO/BBD (La Barbade)	2,4198
EURO/SGD (Singapour)	1,6058	EURO/BRL (Brésil)	3,2207	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,7176
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,4170	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,6129	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3139,7426	EURO/XCD (Dominique)	3,2668	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : Yann CARON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 22 place du Général de Gaulle - BP 4202 - 97500 Saint-Pierre-et-Miquelon

Achevé d'imprimer le 26 janvier 2015 - Dépôt légal : janvier 2015 - ISSN 1240-2796